

Jonction



Volume 1 n° 1
Octobre 2005

LA LETTRE MENSUELLE SUR LE
PARACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE 30



L'avenir est en route

Je suis très heureux de vous présenter la première lettre mensuelle sur le parachèvement de l'autoroute 30. Cette publication a pour but de renseigner la population directement touchée par ce chantier afin de la tenir informée des développements du plus important projet autoroutier au Québec.

Le parachèvement de l'autoroute 30 est un projet prioritaire pour le gouvernement du Québec parce qu'il permettra de doter la région métropolitaine d'une autoroute de contournement à quatre voies, par la rive sud du fleuve, afin de contribuer à assurer la fluidité de la circulation des personnes et des marchandises dans la grande région de Montréal. Il s'inscrit dans une perspective économique importante, notamment dans le développement des exportations de la Montérégie et du Québec vers les États-Unis. D'autre part, une fois terminée, l'autoroute 30 assurera une sécurité accrue sur le réseau routier déjà existant.

Pour confirmer que l'autoroute 30 passe réellement de projet à chantier, des travaux concrets sont maintenant visibles sur le terrain. Ces travaux témoignent d'une réelle volonté de parachever cette autoroute, après une trop longue attente. TransÉnergie, une filiale d'Hydro-Québec, procède depuis le début de l'année au déplacement de lignes de hautes tensions et des pylônes qui les supportent dans la partie Ouest du tracé de l'autoroute 30. Ces imposants travaux sont de l'ordre de 27 M\$. Ils comprennent le démantèlement de 58 pylônes, qui seront remplacés par 50 nouveaux, plus hauts et plus robustes.

Nous avons déjà livré deux rapports d'étape, témoignant de notre volonté d'être transparents et de fournir aux citoyens des informations leur permettant de suivre la progression de ce chantier.

Soyez assurés que, dans toutes les étapes de réalisation de cet ambitieux projet, le gouvernement du Québec travaille en collaboration avec ses partenaires afin de léguer une infrastructure routière qui réponde aux besoins de l'ensemble de la population.

Michel Després
Ministre des Transports du Québec
Ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

De projet à chantier

Mission : réaliser la 30

Depuis la création du Bureau de projet de l'autoroute 30 (BPA-30), au printemps 2004, bien des étapes ont été franchies dans le cadre de la réalisation du plus important projet autoroutier en Montérégie et dans la grande région de Montréal. Le Bureau de projet de l'autoroute 30 a comme mission de coordonner l'ensemble des activités menant à la réalisation de l'autoroute 30. Il assure de plus un lien direct avec les autorités politiques, le gouvernement fédéral, les divers partenaires, les Bureaux et les Directions impliqués dans le projet, et assume la responsabilité de réaliser l'autoroute 30 dans les délais annoncés et dans le respect du budget alloué. Pour ce faire, il est placé sous l'autorité directe du Comité de gérance, présidé par le sous-ministre des Transports, monsieur Florent Gagné. Le BPA-30 est également le lieu de référence pour toutes les demandes d'information de la part des médias et des citoyens désirant connaître les détails du projet.

Le BPA-30 travaille quotidiennement en équipe avec la Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie (DOM), où se trouve l'expertise technique tant sur les plans de l'arpentage et de l'acquisition, que de l'environnement ou de l'ingénierie. Le Bureau de la

mise en œuvre du partenariat public-privé (BMOPPP) est également un collaborateur de première ligne essentiel. Tous ces spécialistes fournissent l'expertise et les compétences requises pour mener à terme ce projet fort attendu et de grande envergure.

Un nouveau collaborateur

Deux mandats totalisant 16,5 M\$ ont récemment été octroyés au Groupement CBR (CIMA+, BPR et Roche) dans le cadre d'un processus d'appel d'offres. Le consortium devra fournir l'expertise et le personnel requis pour mettre en place un système rigoureux de gestion de projet. Celui-ci comporte plusieurs avantages pour le Ministère, dont la réduction des risques techniques et financiers ainsi qu'un suivi serré des échéanciers et des coûts. Le Groupement veillera également à la réalisation d'études d'ingénierie permettant de préparer l'entente éventuelle avec un partenaire privé, notamment au niveau du partage des risques.

Le parachèvement de l'autoroute 30 est donc un projet bien amorcé dont les artisans sont une part essentielle. Tous mettent les bouchées doubles afin de maintenir le rythme et de livrer l'infrastructure selon l'échéancier prévu.

Paul-André Fournier
Directeur du Bureau de projet
de l'autoroute 30



... en bref

La partie Ouest

La partie Ouest de l'autoroute 30 à construire s'étend de Châteauguay à Vaudreuil-Dorion, sur une longueur de 35 km. À cette partie s'ajoute un tronçon de 7 km reliant l'autoroute 30 à la municipalité de Salaberry-de-Valleyfield. Ce dernier tronçon sera appelé « autoroute 530 ». Cette partie représente à elle seule un investissement de l'envergure d'un milliard de dollars. La partie Ouest est le seul tronçon du projet dont la conception et la construction sont prévues en partenariat public-privé (PPP).

Cette partie de l'autoroute comporte deux structures imposantes, soit un premier pont permettant de franchir le canal de Beauharnois et un deuxième pont enjambant le fleuve Saint-Laurent. Les travaux débuteront en 2007 et l'ouverture à la circulation est attendue pour la fin de 2009.

Le processus d'acquisition est débuté depuis mai 2004 en vue de libérer l'emprise requise pour la construction. Ces acquisitions vont bon train et tous les efforts sont déployés afin de disposer de toute l'emprise nécessaire en 2006 et de la livrer libre de toute entrave au partenaire éventuel en 2007.

Rappelons que le parachèvement de l'autoroute 30 fait l'objet d'une entente entre les gouvernements du Québec et du Canada dans le cadre du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique. Cette entente permettra la réalisation des études et autres travaux préliminaires concernant la partie Ouest, en vue de confirmer l'intérêt d'un PPP.

La partie Est

Le deuxième tronçon, soit la partie Est de l'autoroute 30, est d'une longueur de 8,8 km et se situe au sud des secteurs urbanisés de Saint-Constant, de Delson et de Candiac. Cette partie de l'autoroute représente un investissement du gouvernement du Québec de 135 M\$. Les travaux routiers débuteront dès cet automne par la construction d'un pont d'étagement permettant le passage de l'autoroute 30 en provenance de l'ouest vers l'autoroute 15 en direction nord. La partie Est doit être ouverte à la circulation à la fin de 2008.

Le tronçon Jean-Leman

Le tronçon Jean-Leman, soit le dernier qui vient compléter l'autoroute 30, correspond à une bretelle de 3,4 km à l'est de l'autoroute 15 jusqu'à l'échangeur Jean-Leman, dans la ville de Candiac. La construction de ce tronçon, qui représentera un investissement de 53 M\$ du gouvernement du Québec, devrait débuter en 2007. L'ouverture à la circulation est prévue pour la fin de 2009.

Le projet de construction du tronçon Jean-Leman de l'autoroute 30 est soumis au processus environnemental québécois et il fait actuellement l'objet d'audiences publiques devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

La route 132

Avec la construction de l'autoroute 30 au sud des villes de Saint-Constant, de Delson et de Candiac, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) avait également recommandé le réaménagement de la route 132 en boulevard urbain.

La route 132 aura alors une vocation locale et régionale, alors que le grand transit empruntera plutôt l'autoroute 30. La première étape de cette transformation est de convertir les deux premiers kilomètres de la route, situés entre l'autoroute 15 et la rue Principale à Delson, en boulevard de type autoroutier. Ces travaux, qui représentent un investissement de 52 M\$, ont été entrepris en 2004 par la Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie et se termineront en octobre 2006. La deuxième étape de la reconstruction de la route 132 est un tronçon de 5 km entre le territoire de Kahnawake et la rue Principale à Delson. La planification, de concert avec le milieu, est déjà amorcée.

Pour nous joindre

Bureau de projet de l'autoroute 30
Bureau 13.10
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Téléphone : (514) 873-0234
Télécopieur : (514) 864-2155

Courriel : bureaudeprojeta30@mtq.gouv.qc.ca
Site Internet : www.mtq.gouv.qc.ca

Dépôt légal : Bibliothèque nationale
du Canada : ISSN 1715-748X